

pl 5370, 5372, 5369
Dépôt. M Claude Adam
19.01.2005

I-2004-C-11-0423-01(251)

Luxembourg, le 19 janvier 2005

Claude Adam
député



Motion

La Chambre des Députés

saluant la politique d'investissement du Gouvernement en matière d'institutions d'accueil pour personnes âgées

soulignant la nécessité d'une mise en place d'infrastructures de qualité et économiquement efficaces

estimant que lors de la planification en matière d'institutions d'accueil pour personnes âgées, une étroite collaboration des différents acteurs (Ministère de la Famille, Ministère de la Sécurité Sociale; Union des caisses de maladie et Cellule d'évaluation et d'orientation de l'assurance dépendance, Ministère des Travaux Publics) est indispensable.

estimant qu'une bonne planification nécessite des statistiques fiables sur les besoins réels

estimant que la gestion des listes d'attentes en matière d'institutions d'accueil pour personnes âgées doit se faire dans un esprit de transparence et d'efficacité et qu'il faut donc éviter les multiples inscriptions

invite le Gouvernement

de renforcer la collaboration de tous les acteurs au niveau de la planification des institutions d'accueil pour personnes âgées

de renforcer la collaboration de tous les acteurs au niveau de la gestion des capacités d'accueil des institutions pour personnes âgées

Claude Adam

François Bausch

Camille Gira

Viviane Loschetter

Felix Braz